

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 31/2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de Cinq (05) Villas sises à Gammarth, à La Marsa, à Hammamet et à Chebba-Mahdia (en Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Golden Tulip	102582 Tunis	C 1, Rue Constantin Résidence Golden Tulip Carthage Gammarth-La Marsa	Dans à un quartier résidentiel à proximité de la zone touristique de Gammarth surplombant la baie de Tunis	1 528 m ²	672 m ²
II	Essaada	186493 Tunis	04, Rue Toufik El Hakim, La Marsa	Dans un quartier résidentiel, à proximité du parc Sidi-Bou-Saïd, du Lycée Gustave Flaubert et de l'Ecole Polytechnique	526 m ²	540 m ²
III	Jinene	544494 Nabeul	Résidence "Jinene" au croisement de la rue Albatros et impasse El Karaouen Mrezga -Hammamet	Dans un quartier résidentiel, au sud de la zone touristique, Mrezga -Hammamet à quelques mètres de la plage	711 m ²	638 m ²
IV	El Baraka	154316 Tunis	21 Rue Dar Essalem, Lotissement Riadh 2 -Gammarth	A proximité de La Marsa et à dix minutes de la zone touristique de Gammarth	565 m ²	579 m ²
V	La Corniche	34566 Mahdia	Avenue Mongi Slim, plage Sidi Abed'Allah, Chebba- Mahdia	En face de la Plage Sidi Abed'Allah, corniche Chebba à proximité du café Le Casino	538 m ²	228 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Tout les biens immobiliers objets de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques à l'exception de la Villa objet du lot IV** et relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens immobiliers objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 28 Novembre 2016 au 04 Janvier 2017. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac
1053 Tunis - Tunisie**

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°31 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à cinquante mille dinars (**50 000 DT**) pour le **lot I** et à Vingt mille dinars (**20 000 DT**) pour chacun des **lots II à V**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 05 Janvier 2017 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale.

(+216 71 960 100 +216 71 962 218 +216 73 369 037 +216 98 910 000).GI